

Mairie de Lamontelarié

81260 LAMONTELARIE
Tél : 05.63.74.01.92 Fax : 05.63.74.01.54
mairie.lamontelarie@orange.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 31 mars 2017

Nombre de membres en exercice : 7

Nombre de membres ayant pris part aux délibérations : 7

Présents :

M. Pierre ESCANDE
M. Olivier PHALIPPOU
Mme. Chantal GUILLOT
Mme. Eliane GERSTENMAIER

Absents :

Mme Fanny SOLANS
Mme Julie COUGET
M. Philippe BAUDIERE

Mme. Fanny SOLANS a donné procuration à M. Olivier PHALIPPOU

Mme. Julie COUGET a donné procuration à Mme Chantal GUILLOT

M. Philippe BAUDIERE a donné procuration à M. Pierre ESCANDE

La séance est ouverte sous la présidence de M. le maire à 17h30.

M. Olivier PHALIPPOU est désigné secrétaire de séance.

I. Approbation compte-rendu Conseil municipal du 3 mars 2017

En l'absence de remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

II. Affectation de résultat Commune et Eau

Mme la Secrétaire de mairie présente les documents concernant l'affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2016.

Pour la commune :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE A AFFECTER AU 31/12/2016	66 246.82 €
Besoin de financement	28 662.49 €
AFFECTATION OBLIGATOIRE (arrondie)	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	28 662.49 €
SOLDE DISPONIBLE AFFECTE COMME SUIV :	
Affectation complémentaire en réserve (c/1068)	0.00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	37 584.33 €
Total affecté au c/1068 :	28 662.49 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016	
Déficit à reporter (ligne 002)	0.00 €

M. le Maire soumet au vote cette délibération :

Vote : 7 votants Contre : 0 Abs : 0 Pour : 7

Pour le service Eau - Assainissement :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE A AFFECTER AU 31/12/2016	1 749.80 €
Besoin de financement	
AFFECTATION OBLIGATOIRE (arrondie) A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	0.00 €
SOLDE DISPONIBLE AFFECTE COMME SUIV :	
Affectation complémentaire en réserve (c/1068)	0.00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	1 749.80 €
Total affecté au c/1068 :	0.00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016	
Déficit à reporter (ligne 002)	0.00 €

M. le Maire soumet au vote cette délibération :

Vote : 7 votants Contre : 0 Abs : 0 Pour : 7

III. Vote des trois taxes

M. le Maire propose de maintenir le taux des taxes sur la part communale et soumet aux membres du Conseil Municipal les différents documents nécessaires au vote des taux d'imposition applicables en 2017 pour chacune des trois taxes. Il propose de fixer les taux suivants :

Taxe d'habitation	3.91 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	8.62 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	40.84 %

Vote : 7 votants Contre : 0 Abs : 0 Pour : 7

IV .Vote Budgets primitifs 2017 Commune et Eau

Mme. la Secrétaire de mairie présente les documents concernant les budgets primitifs.

Pour la commune :

FONCTIONNEMENT

	Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	167 808.00	130 224.00
+	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent		
002 Résultat de fonctionnement reporté		(si excédent) 37 584.00
=	=	=
Total de la section de fonctionnement	167 808.00	167 808.00

INVESTISSEMENT

	Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	211 003.00	239 666.00
+	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent	38 759.00	22 372.00
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	(si solde négatif) 12 276.00	
=	=	=
Total de la section d'investissement	262 038.00	262 038.00

Total du budget	429 846.00	429 846.00
------------------------	-------------------	-------------------

M. le Maire soumet au vote cette délibération :

Vote : 7 votants Contre : 0 Abs : 0 Pour : 7

Pour l'eau

EXPLOITATION

	Dépenses de la section d'exploitation	Recettes de la section d'exploitation
Crédits d'exploitation votés au titre du présent budget	16 315.00	14 566.00
+	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent		
002 Résultat d'exploitation reporté		1 749.00
=	=	=
Total de la section d'exploitation	16 315.00	16 315.00

INVESTISSEMENT

	Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	378 369.00	343 360.00
+	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent	7 500.00	
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		42 509.00
=	=	=
Total de la section d'investissement	385 869.00	385 869.00

Total du budget	402 184.00	402 184.00
------------------------	-------------------	-------------------

M. le Maire soumet au vote cette délibération :

Vote : 7 votants Contre : 0 Abs : 0 Pour : 7

V. Dossier de demande de subvention au titre du fonds de concours pour mise aux normes électriques du bâtiment de l'église

Il est rappelé aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu d'exécuter des travaux électriques relatif à la mise en sécurité et conformité du bâtiment de l'église.

M. le Maire propose à l'assemblée de solliciter une subvention au niveau de la Communauté de Communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc au titre du fonds de concours communautaire et d'adopter le plan de financement suivant :

Coût prévisionnel HT		4 029.34 €
T.V.A.		805.87 €
Total TTC		4 835.21 €

Plan de financement prévu		
Fonds de concours	50%	2 014.67€
Autofinancement communal	50%	2 014.67€
T.V.A.		805.87€

Vote : 7 votants Contre : 0 Abs : 0 Pour : 7

VI. Dossier de demande de subvention au titre du fonds de concours en vue de la création d'un site internet

M. le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de mettre en œuvre un site internet au niveau de la mairie de Lamontélarie. En effet, ce pourrait être un excellent outil de promotion de notre territoire, mais également un moyen efficace de communication pour nos administrés qui vivent à l'année sur notre commune, mais aussi pour ceux qui sont propriétaires d'une résidence secondaire. Il propose à l'assemblée de solliciter une subvention au niveau de la Communauté de Communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc au titre du fonds de concours communautaire et d'adopter le plan de financement suivant :

Coût prévisionnel		2 200.00 €
Pas de T.V.A. (associatif)		0.00 €
Total		2 200.00 €

Plan de financement prévu		
Fonds de concours	50%	1 100.00 €
Autofinancement communal	50%	1 100.00 €
T.V.A.		0.00 €

Vote : 7 votants Contre : 0 Abs : 0 Pour : 7

VII. Retrait délibération DPU (Droit de Prémption Urbain)

Les services de l'Etat, dans le cadre du contrôle de légalité, nous ont informé par courrier en date du 9 mars 2017 que notre commune, ne disposant plus de la compétence en matière d'élaboration des documents d'urbanisme et de réalisation des zones d'aménagement concerté, n'était plus compétente en matière de préemption urbain. Nous devons donc, sur leur demande, retirer la délibération concernant le Droit de Prémption Urbain que nous avons votée en séance du conseil municipal du 12 janvier 2017.

Vote : 7 votants Contre : 0 Abs : 0 Pour : 7

VIII. Renouvellement contrat Adjoint technique

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le contrat d'Adjoint Technique Territorial à durée déterminée signé entre Mme Florence MARTY et la mairie arrive à son terme. Il est proposé à l'Agent de renouveler ce contrat sous forme d'avenant et ceci du 4 mai 2017 au 3 mai 2019. Comme auparavant, la durée du travail hebdomadaire sera variable en fonction des besoins du service mais elle ne pourra en aucun cas être supérieure à un mi-temps. La rémunération sera basée sur le 3^o échelon de l'échelle C1 IB 349 IM 327 correspondant au grade d'Adjoint Technique Territorial. Les autres clauses du contrat resteront inchangées. Il est précisé que ceci est une information et n'est pas soumis au vote du Conseil Municipal.

IX. Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé et sans aucune autre question diverse, la séance est levée à 20h00.

Le Maire
Pierre ESCANDE